



RÉSOLUTION
N° PPCMOI-2025-5026

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation d'un projet particulier à l'égard de l'immeuble constitué du lot 6 438 975 du cadastre du Québec et situé au 12, rue Lefort;

CONSIDÉRANT la recommandation formulée par le comité consultatif d'urbanisme lors de son assemblée tenue le 16 avril 2025;

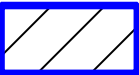
CONSIDÉRANT qu'un premier projet de résolution a été adopté le 15 juillet 2025 (résolution n° CM-20250715-14.7.3);

CONSIDÉRANT qu'un second projet de résolution a été adopté le 26 août 2025 (résolution n° CM-20250826-14.8.1);

EN CONSÉQUENCE, le conseil municipal décrète par la présente résolution, selon les autorisations et les conditions énumérées ci-dessous et malgré la réglementation applicable, ce qui suit, à savoir :

- 1) D'autoriser, pour l'immeuble constitué du lot 6 438 975 du cadastre du Québec et situé au 12, rue Lefort:
 - a) La hauteur actuelle du bâtiment principal qui déroge de 1,98 mètre à la hauteur maximale prescrite à 8,5 mètres à la grille des usages et normes de la zone H-5036 faisant partie intégrante du règlement de zonage no 0651.

Le tout s'apparentant aux plans PPCMOI-2025-5026-00 à PPCMOI-2025-5026-06 et aux annotations qui y sont inscrites, lesquels sont joints à la présente résolution pour en faire partie intégrante.



Immeuble visé par la demande
d'autorisation d'un projet
particulier de construction, de
modification ou d'occupation
d'un immeuble (PPCMOI)
lot : 6 438 975
12 rue Lefort

No	Révision	Par	Date



TITRE
PPCMOI-2025-5026

DESSINÉ G. Boulais	DATE 26 mai 2025
PRÉPARÉ J-P. Héon	ÉCHELLE Aucune
APPROUVÉ J-P. Héon	PLAN No PPCMOI-2025-5026-00

Objet de la demande :	Régulariser la hauteur du bâtiment principal.
Projet :	Hauteur de 10,48m dérogeant à la norme de 8,5m

Site visé:



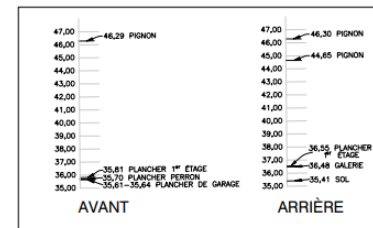
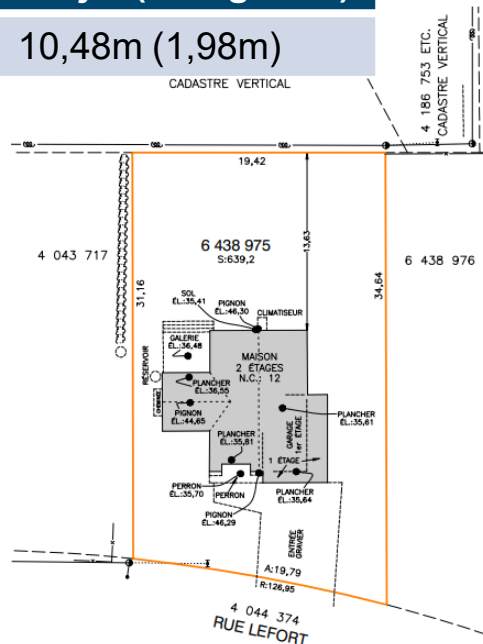


Propriété concernée et milieu environnant



Plan d'élévation (hauteur de la maison)

Objet	Norme	Projet (dérogation)
Hauteur du bâtiment	8,5m	10,48m (1,98m)



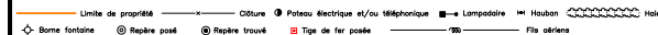
HAUTEUR MAISON	
AVANT:	10,48 (MESURE ENTRE PIGNON ET PLANCHER 1 ^{er} ÉTAGE AVANT)
ARRIÈRE:	8,10 (MESURE ENTRE PIGNON ET PLANCHER 1 ^{er} ÉTAGE ARRIÈRE)
ARRIÈRE:	9,82 (MESURE ENTRE PIGNON ET GALERIE)

NOTE :

- Ce plan ne peut être utilisé ou invoqué à d'autres fins sans autorisation.
- Ce document ne doit pas servir à déterminer les lignes de propriété.
- Les mesures indiquées sur ce document sont en mètres (m).

PROPRIÉTAIRES:
KEVIN ST-LAURENT
ET STEPHANIE GALVIN
INSCR.: 26 977 069

ZONE: H-5036



MONTÉRÉGIE | GRAND MONTRÉAL | ESTRIE
Sans frais: 1.877.882.3096
www.denicourt.ca

PLAN D'ÉLEVATION (HAUTEUR DE LA MAISON)

LOT(S): 6 438 975
CADASTRE: DU QUÉBEC
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE: SAINT-JEAN
MUNICIPALITÉ: VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL
6

Maxime Bourgeois
Saint-Jean-sur-Richelieu
7 février 2024



SIGNATURE NUMÉRIQUE
Maxime Bourgeois

MAXIME BOURGEOIS
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

LEVÉ TERRAIN: 22 OCTOBRE 2023 ET
29 JANVIER 2024
ÉCHELLE: 1:250 DOSSIER: 24668
MINUTE: 12913

12 RUE LEFORT
CONSTRUCTION U
LOT 6 438 975
H-5036

